



**Convention internationale
sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination raciale**

Distr.
GÉNÉRALE

CERD/C/451
30 juin 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE
LA DISCRIMINATION RACIALE

EXAMEN DES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR LES ÉTATS PARTIES
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9 DE LA CONVENTION

Quinzièmes rapports périodiques que les États parties
doivent présenter en 2003

Note du Secrétaire général

1. Quatre États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale doivent présenter un quinzième rapport périodique en 2003, conformément à l'alinéa *b* du paragraphe 1 de l'article 9 de la Convention. Le tableau ci-après donne la liste des quatre États parties dans l'ordre alphabétique, les dates auxquelles leur quinzième rapport doit être présenté, la cote des documents où figurent leur rapport initial et leurs deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième et quatorzième rapports périodiques, et la cote des comptes rendus analytiques des séances au cours desquelles le Comité a examiné ces rapports.
2. Les quinzièmes rapports périodiques des États parties indiqués ci-dessous seront publiés sous forme d'additifs au présent document.

<u>États parties</u>	<u>Date à laquelle le quinzième rapport périodique doit être présenté</u>	<u>Documents où figurent le rapport initial (1) et les deuxième (2), troisième (3), quatrième (4), cinquième (5), sixième (6), septième (7), huitième (8), neuvième (9), dixième (10), onzième (11), douzième (12), treizième (13) et quatorzième (14) rapports périodiques</u>	<u>Comptes rendus analytiques des séances auxquelles ces rapports ont été examinés</u>
République démocratique populaire lao	24 mars 2003	1) CERD/C/28 2) CERD/C/28 3) CERD/C/105/Add.4 4) CERD/C/105/Add.4 5) CERD/C/105/Add.4 6) Pas encore reçu 7) Pas encore reçu 8) Pas encore reçu 9) Pas encore reçu 10) Pas encore reçu 11) Pas encore reçu 12) Pas encore reçu 13) Pas encore reçu 14) Pas encore reçu	CERD/C/SR.390 CERD/C/SR.390 CERD/C/SR.707 et 709 CERD/C/SR.707 et 709 CERD/C/SR.707 et 709 — — — — — — — — — —
